

Fiche synthétique RPQS

Assainissement 2021

Indicateurs réglementaires

Nombre d'abonnés en assainissement :

	2019	2020	2021
27 communes en régie	17 737	17 904	18 988
La Boissière en DSP*	286	291	293

Décomposition du prix (part assainissement) :

REGIE	Prix Unitaire 2019	Prix Unitaire 2020	Prix Unitaire 2021	Prix Unitaire 2022
Abonnement régie	27 €	31 €	31 €	67 €
Consommation régie	0.705 €	0.84 €	0.84 €	1.05 €
AGENCE DE L'EAU				
Redevance Modernisation des réseaux de collecte	0.150	0.150	0.150	0.160
Le M ³ HT et Hors redevance	0.93€	1.09 €	1.09 €	1.60 €
Le M ³ TTC	1.19 €	1.37 €	1.37 €	1.95 €

Agents :

Prix total eau et assainissement : 3.25€ TTC

40 agents au total au service des eaux dont 21 agents mobilisés sur la question de l'assainissement avec des postes spécifiques tels que :

1 chargé d'opérations sur les stations d'épuration

5 conducteurs de stations d'épuration

2 opérateurs pour les postes de relevage

1 électromécanicien

1 technicien spanc (assainissement non collectif)

Et des agents aux missions transversales (eau et assainissement) : agents administratifs, agents des équipes travaux et réseaux.

* Délégation de Service Public

Equipements et indicateurs :

6 stations d'épurations à boues activées

16 stations à filtres plantés de roseaux

7 stations en lagune

2 fosses septiques

7 postes de relevage

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale moyen :

67 points /120, et 39 points/120 pour La Boissière (critère d'éligibilité Agence de l'eau : min. 30 points).

Taux de desserte assainissement collectif : 92.2 % (27 communes) et 58 % pour La Boissière.



Assainissement non collectif (spanc) :

1 638 installations autonomes, soit 1 % d'augmentation en 3 ans. En 2021, 68.7 % de dispositifs autonomes conformes.

Réseaux :

290.79 km de réseaux (28 communes : régie et DSP)

1 515 mètres linéaires renouvelés (0.6 % du réseau)

29 077 mètres linéaires curés en préventif

47 débouchages en curatif

441 tonnes de boues de matières sèches produites et 263 tonnes évacuées

Relation clientèle :

12 réclamations écrites reçues en assainissement et 164 demandes de dégrèvement reçues

Taux de réclamation : 2 %

1.5 millions d'€ facturés (part consommation, hors travaux)





Station d'épuration du Pouget : boues activées et filtres plantés de roseaux ©Occidrone

Bilan des 6* stations d'épuration supérieures à 2 000 Equivalent habitant :

*Stations : Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, St André de Sangonis, St Pargoire.

	2019	2020	2021
Taux de charge hydraulique en entrée des stations	Tous Bons sauf surcharge à Aniane	Tous Bons	Tous Bons
Taux de charge organique en entrée des stations	Tous Bons	Tous Bons	Tous Bons
Qualité des rejets en sortie de station dans le milieu naturel	Tous bons sauf pour Le Pouget (1 bilan) et St Pargoire*	Tous bons sauf pour St Pargoire*	Tous bons sauf pour Gignac (1 valeur réfinitoire) et St Pargoire* (11 dépassements)
Audit réalisé par le service technique du département sur le fonctionnement et l'entretien des stations	Tous satisfaisants	Tous satisfaisants sauf St Pargoire* (problème de sonde)	Tous satisfaisants

Conformités de performance épuratoire des 6 stations d'épuration, selon la Police de l'eau :

*Non-conformité de la step de St Pargoire : station vétuste et la nouvelle station mise en service en 2022 va résoudre l'ensemble des dépassements.

	2019	2020	2021
Conformité des équipements d'épuration des stations (directive européenne) - P.204.3	Tous Conformes	Tous Conformes sauf pour St Pargoire	Tous Conformes sauf pour Gignac**
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration des stations (directive européenne) - P.205.3	Tous Conformes sauf pour Le Pouget et St Pargoire	Tous Conformes sauf pour St Pargoire	Tous Conformes sauf pour Gignac**
Conformité des performances des équipements d'épuration selon les arrêtés de rejet des stations (arrêté préfectoral) - P.254.3	Conformes pour Montarnaud et St André-de- Sangonis. Non conformes pour les autres stations.	Tous Conformes sauf pour St Pargoire et Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac**

Grandes opérations :

- ▶ Restitution et délibération des Schémas Directeurs.
- ▶ Travaux de renouvellement de réseaux (Aniane, La Boissière, Pouzols, St André-de-Sangonis) et création de réseaux (Puilacher, Gignac).
- ▶ Nouveau poste de relevage à Argelliers.
- ▶ Etude de faisabilité pour l'extension des stations d'épuration de Gignac, Arboras et Mas d'Agrès à La Boissière.
- ▶ Nouvelle Station d'épuration de St Pargoire* et maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration d'Aniane
- ▶ Transfert du contrat assainissement de Délégation de Service Public pour La Boissière.

**Non-conformité de la step de Gignac (2021) : due à des dépassements en bactériologie suite à des pannes des lampes UV et ballastes. Site de transfert actuel non adapté aux gros orages et rend non conforme le réseau de collecte (P203.3). Une étude de faisabilité va être effectuée sur le calibrage et un éventuel bassin d'orage.

Coût du service Assainissement :

(millions d'€ HT)	2019	2020	2021
Dépenses de Fonctionnement	3.83	3.20	3.50
Dépenses d'Investissement	3.83	3.51	4.40